

Appel urgent mars 2024 VENEZUELA

République bolivarienne fédérale et présidentielle 916 445 km²

28 436 066 (20) La Caracas

Président : Nicolás Maduro. Le Venezuela a

ratifié la Convention contre la torture. S'il pratique régulièrement la torture, ce pays fut le premier au monde à abolir la peine capitale, en 1863.

Des expériences accablantes

La femme d'affaires et mère de famille, Emirlendris Benítez est soupçonnée d'actes de violence commis contre des personnalités politiques de haut rang. Le 5 août 2018, elle est arrêtée, détenue arbitrairement sur base d'accusations fabriquées de toutes pièces. Emirlendris se défend d'avoir jamais participé à ces actes de violence. Pourtant, elle a été torturée malgré une grossesse en cours. Peu après, elle fut emmenée de force dans un établissement médical où sa grossesse fut interrompue à son insu et sans consentement. En outre les actes de torture qu'elle a subis l'ont rendue dépendante d'un fauteuil roulant pour se déplacer. En 2022, un tribunal l'a condamnée à 30 ans de prison au terme d'un procès inéquitable. Les accusations semblent motivées par des considérations politiques, Donc Emirlendris n'aurait jamais dû être emprisonnée. La sentence prononcée à son encontre devrait être annulée. Elle devrait être libérée immédiatement.

Le couple formé par Juan Carlos Marrufo et María Auxiliadora Delgado -respectivement de nationalités espagnole et italienne-, avait décidé de recourir à l'insémination artificielle. Ils ont été arrêtés pour des « activités criminelles ». Cette accusation découlerait du lien de parenté au 1^{er} degré de María Auxiliadora avec un militaire à la retraite ayant participé à un attentat contre Nicolás Maduro. En plus d'être victimes de détention arbitraire, Juan Carlos et María Auxiliadora voient également leur projet d'avoir des enfants anéanti.

Alors que María Auxiliadora reste incarcérée à la Direction générale du contre-renseignement militaire (DGCIM) au centre de détention de Boleíta, à Caracas, Juan Carlos a été transféré sans préavis à la prison de Rodeo I à Miranda. Tous deux ont besoin de traitements médicaux urgents.

LE 19 FÉVRIER 2024, APRÈS TROIS ANS DE DÉTENTION ARBITRAIRE, JUAN CARLOS MARRUFO EST TRANSFÉRÉ SANS PRÉAVIS À LA PRISON DE RODEO I, DANS L'ÉTAT DE MIRANDA. MALGRÉ LA DÉTÉRIORATION DE SON ÉTAT DE SANTÉ, LES AUTORITÉS CONTINUENT DE LUI REFUSER DES EXAMENS ET DES TRAITEMENTS. MARÍA AUXILIADORA DELGADO, SON ÉPOUSE, DÉTENUE DEPUIS MARS 2019, EST DANS UNE SITUATION SIMILAIRE. EMIRLENDRIS BENITEZ, DÉTENUE ARBITRAIREMENT DEPUIS AOÛT 2018, SOUFFRE, ELLE, DE TROUBLES LIÉS À LA TORTURE SUBIE EN DÉTENTION

Loin de constituer des cas isolés, ces arrestations illustrent le traitement que le Venezuela réserve aux personnes critiques à gouvernement l'égard du bolivarien. Systématiquement détenues arbitrairement, elles deviennent la cible de crimes de droit international et de violations des droits humains. Parmi les autres détenu.es arbitrairement figurent le défenseur prisonnier politique Javier Tarazona, détenu depuis juillet 2021 et la défenseure Rocio San Miguel, victime d'une disparition forcée pendant cing jours du 9 au 15 février 2024.

Contexte

Le gouvernement Maduro adopte une ligne répressive basée sur le harcèlement, les poursuites judiciaires et la censure à l'encontre des militants et des organisations de la société civile, systématiquement menacés. Le pays est confronté à une crise humanitaire et des droits humains si complexe qu'un nombre sans précédent de personnes quitte le pays pour chercher protection à l'étranger. En novembre 2023, plus de 7,72 millions de personnes avaient fui le Venezuela, soit plus de 25 % de la population totale.

Depuis 2020, la Mission internationale indépendante d'établissement des faits pour le Venezuela a pu documenter de manière détaillée de nombreuses violations des droits humains commises depuis 2014, notamment des exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées, des détentions arbitraires ainsi que des actes de torture et autres peines traitements cruels, inhumains dégradants. Ces violations sont documentées dans trois rapports. Ceux-ci concluent que le gouvernement a abusé du système judiciaire, le transformant en instrument de répression. Les graves violations des droits humains ainsi commises pourraient s'apparenter à des crimes contre l'humanité.

(Amnesty International)